

bles en cas d'importation de marchandises d'accise; ils restent en vigueur pour les exportations de marchandises d'accise avec décharge des droits.

Art. 4. L'article 124 de la loi générale du 26 août 1822 — modifié par les articles 3 et 7 de la loi du 17 août 1873 — et les articles 123, 136, 170, 214 et 215 de la même loi générale sont rendus applicables aux marchandises d'accise.

Notre ministre des finances (M. J. MALOU) est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain.

167. — 27 MAI 1876. — LOI allouant au gouvernement des crédits spéciaux pour travaux d'utilité publique (1). (Monit. du 31 mai 1876.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Des crédits sont ouverts au gouvernement, savoir :

AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

§ 1^{er}. Continuation des travaux du palais de justice à Bruxelles. fr. 2,500,000 »

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

§ 2. Construction et aménagement des écoles normales de Liège et de Mons. 503,500 »

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

A. — Routes et ponts.

§ 3. Travaux de raccordement de routes tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés; redressement et amélioration de routes. Subsidés pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations 1,000,000 »

(1) Session de 1875-1876.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 28 mars 1876, p. 193-202. — Rapport. Séance du 10 mai 1876, p. 233.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 16 mai 1876, p. 937-972; 17 mai, p. 973-986; 18 mai, p. 989-1006; 19 mai, p. 1007-1034, et 20 mai, p. 1035-1044. — Adoption. Séance du 20 mai, p. 1044.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 26 mai 1876, p. 37.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 26 mai 1876, p. 233-239.

§ 4. Construction ou reconstruction de ponts appartenant à des routes. Subsidés. . . . fr. 1,000,000 »

B. — Bâtiments civils.

§ 5. Monument de Sa Majesté Léopold I^{er} et Parc à Laeken. — Dernier crédit. 1,000,000 »

§ 6. Agrandissement du Palais de la Nation et des ministères. — Transfert du ministère des travaux publics 1,000,000 »

§ 7. Construction du nouvel hôtel des Monnaies. 1,000,000 »

§ 8. Construction de l'édifice destiné aux expositions de beaux-arts, ainsi qu'aux fêtes et cérémonies publiques 500,000 »

§ 9. Construction d'un bâtiment pour le service du *Moniteur belge*. 200,000 »

§ 10. Achèvement des bâtiments et de l'ameublement du Conservatoire de musique, à Bruxelles. 300,000 »

§ 11. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des princes-évêques de Liège 200,000 »

§ 12. Solde des frais de construction du local provisoire établi pour l'exposition triennale des beaux arts de 1873, à Bruxelles. 28,000 »

C. — Travaux hydrauliques.

§ 13. Canalisation de la Meuse. 600,000 »

§ 14. Escaut. — Travaux d'amélioration 300,000 »

§ 15. Travaux d'élargissement et de redressement du canal de Terneuzen. 1,000,000 »

§ 16. Travaux d'amélioration de la Dendre 100,000 »

§ 17. Continuation des travaux d'amélioration du régime de l'Yser et des canaux y aboutissant 200,000 »

§ 18. Nouvelles installations pour le service de la marine à Ostende 400,000 »

§ 19. Travaux d'achèvement du barrage de la Gileppe 260,000 »

§ 20. Travaux d'amélioration de la Grande-Nèthe 24,000 »

D. — Travaux d'Anvers.

§ 21. Nouvelles installations maritimes. Achat de terrains nécessaires à l'agrandissement de la station du Sud; raccordement

entre cette station et celle de
Vieux-Dieu fr. 2,500,000 »

E. — *Chemins de fer en exploitation.*

1^o Voies et travaux :

§ 22. Travaux d'extension. —

Plus-value des rails d'acier et des
longrines de fer à mettre en œu-
vre pour le renouvellement de la
voie. 8,220,000 »

2^o Matériel de traction et de
transport :

§ 23. Extension du matériel de
traction et de transport; outillage
des ateliers 7,600,000 »

§ 24. Lignes du Luxembourg.

Liquidation de l'actif et du passif
de la compagnie du Luxembourg
au 31 décembre 1872 et de l'ex-
ploitation par l'État en 1873 . . . 2,310,289 01

§ 25. Extension des approvi-
sionnements pour l'exploitation
des lignes du Luxembourg. . . . 843,410 99

F. — *Telegraphes.*

§ 26. Extension des lignes et
appareils télégraphiques 125,000 »

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

§ 27. Amélioration des casernes
appartenant à l'État et de leur
mobiliier, et construction ou ameub-
lement de nouvelles casernes. . . 2,000,000 »

Total. . . fr. 33,714,200 »

Art. 2. Par modification au § 35 de l'ar-
ticle 1^{er} et à l'article 2 de la loi du 16 août
1873, le prix des lignes nouvelles à con-
struire en exécution de la convention du
31 janvier 1873 sera payé en titres de
rente à 4 p. c.

Le capital de ces titres sera ajouté à
l'emprunt de 4 p. c. autorisé par la loi du
27 juillet 1871.

Art. 3. Les crédits mentionnés à l'arti-
cle 1^{er} de la présente loi seront couverts
par imputation sur la partie devenue ainsi
disponible de l'emprunt à 5 p. c. contracté
en vertu de la loi du 29 avril 1875.

Art. 4. Un crédit spécial de 80,000 fr.,
qui sera convert par les ressources ordi-
naires, est alloué au ministre des finances
pour subvenir aux frais de confection et
d'émission des titres 4 p. c., ainsi que

de ceux qui peuvent éventuellement être
créés en exécution de la loi du 9 juillet
1875.

Art. 5. La présente loi sera obligatoire
le jour de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des
finances, M. J. MALOU, le ministre de la
justice, M. T. DE LANTSHEERE, le ministre
de l'intérieur, M. DELCOUR, le ministre
des travaux publics, M. A. BEERNAERT, et
le ministre de la guerre, gén. THIEBAULD.)

**168. — 27 MAI 1876. — LOI autori-
sant l'aliénation, l'acquisition et l'échange
d'immeubles (1).** (Monit. du 31 mai 1876.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté
et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Sont approuvés :

1^o La convention passée avec le sieur
Moll, le 6 novembre 1875, pour l'échange
de 15 m. 22 d. de terrain pris dans les dé-
pendances de la station du chemin de fer,
à Anvers, contre 7 m. 61 d. de la parcelle
voisine ;

2^o Le contrat notarié du 22 septembre
1875, portant vente à l'État par les sieurs
Binken, d'un terrain contenant 502 m. 3 d.,
situé près de la station du chemin de fer,
à Anvers ;

3^o A. Le contrat notarié du 9 juillet
1874 portant échange d'un terrain de
1 a. 17 c. 2 m. sis à Cureghem, contre un
terrain de 28 c. 9 m. au même lieu, appar-
tenant au sieur Dansaert ;

B. La convention conclue le 7 janvier

(1) *Session de 1875-1876.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs
et texte du projet de loi. Séance du 28 mars 1876,
p. 186-188. — Rapport. Séance du 7 avril, p. 202.
— Dispositions additionnelles. Séance du 3 mai,
p. 235. — Rapport sur les dispositions addition-
nelles. Séance du 10 mai.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 11 mai 1876, p. 948-949.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance
du 15 mai 1876, p. 37.

Annales parlementaires. — Discussion et adop-
tion. Séance du 19 mai 1876, p. 247.